



## Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

Pour les salariés des secteurs sanitaire et médico-Social (2S)

### PRÉ REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation d'acteur prop.

## PROGRAMME

### DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation-action prop a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Elle permet de travailler étroitement avec les membres de l'encadrement et l'employeur afin de proposer des solutions techniques, humaines ou organisationnelles.

### OBJECTIFS

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement ;
- Observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

### DC1 : Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'acteur prévention secours dans la structure

- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Comprendre le concept de MAD (mécanisme d'apparition du dommage)
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

### DC 2 : Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

- Les différentes composantes du corps humain
- Les parties du corps à risque
- Les limites du corps humain et différentes postures à risques
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- La méthode ITAMAMI
- Repérer une situation dangereuse
- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques

### DC 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- La pyramide des besoins : comprendre ce qu'est un besoin
- Les pistes d'amélioration : se situer
- La méthode de recherches des pistes d'amélioration en prenant en compte les principes généraux de prévention
- Identifier les personnes concernées
- Identifier les moyens de communication
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- Le cadre législatif
- Les 7 principes de sécurité et d'économie d'effort

## DC 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

- Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
- Identifier les enjeux pour l'accompagnant et pour l'établissement
- Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
- Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
- Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
- Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
- Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées
- Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
- Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
- Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

### ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION:

Evaluations formative

### CERTIFICATION :

Epreuve écrite individuel du candidat : Observation, analyse et proposition de piste de solution à partir d'une étude de cas donnée par le formateur.

Epreuve pratique individuelle du candidat : tirage au sort d'un cas pratique et mise en œuvre, 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges

**La réussite à l'évaluation mise en œuvre pendant la formation permet d'obtenir le certificat d'acteur prap 2S.**

**Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.**

*Tous les 2 ans, l'acteur prap 2S doit suivre une formation de maintien et actualisation des compétences (MAC) d'une durée de 2 jours (14 heures minimum en présentiel), lui permettant d'inscrire dans la durée ses compétences.*

## FORMATION

Durée :

28 heures de formation en présentiel

En fonction des contraintes de l'entreprise, les 28 heures de formation seront réparties si possible sur trois semaines.  
(2+1 / 1+2 / 1+1+1)

-Effectif du groupe :  
de 4 à 10 personnes

- Public :  
Salariés secteur sanitaire et médico-social

## MODALITÉS

### PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle et mises en situation, travail de groupe, échanges de pratiques professionnelles.

L'apprentissage se fera par de l'analyse, des observations, des partages d'expériences, ainsi que la participation et l'application des méthodes par les stagiaires. Les supports utilisés seront les documents et matériels pédagogiques qui se base sur le référentiel de INRS.

La formation sera animée par un formateur titulaire du certificat de « Formateur prap » 2S valide

### LIEUX DE FORMATION :

Dans vos locaux ou au sein des locaux du  
CFA AREFIP

99 Rue Marius et Ary Leblond  
97430 Le TAMPON

20 rue Docteur  
Henri Roussel  
97430 Le Tampon

5 Rue André Lardy  
97438 Ste Marie

## ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour un accompagnement personnalisé, prenez contact avec notre référent handicap au 0692 32 87 79 ou par mail à [accompagnement@arefip.com](mailto:accompagnement@arefip.com)

## PROCHAINE SESSION

Entrée sortie permanente

## TARIF

**400 et 600 €**

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE DOSSIER

Minimum 2 semaines

## NOS ATOUTS

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ  
UNE PLATEFORME D'E-LEARNING  
DES PLATEAUX TECHNIQUES ÉQUIPÉS

# CONTACTEZ-NOUS



Organisme de formation et CFA  
24 Cité de la Plaine 97410 Saint-Pierre  
SIRET:43378453500042/NDA9897025579  
7 0692618681/[arefip97410@gmail.com](mailto:arefip97410@gmail.com)

**Coordinatrice  
Pédagogique**

0692 87 07 42

[assistant.arefip@gmail.com](mailto:assistant.arefip@gmail.com)

**Assistante  
Administrative**

0692 61 86 81

[arefip97410@gmail.com](mailto:arefip97410@gmail.com)

**Conseillère en insertion  
professionnelle**

0693 97 09 32

[keren.recrutement@gmail.com](mailto:keren.recrutement@gmail.com)

**Chargé de relation  
entreprise**

0693 94 79 22

[conseiller.arefip@gmail.com](mailto:conseiller.arefip@gmail.com)



[www.arefip.fr](http://www.arefip.fr)



Arefip



Arefip Formations



[arefip.formations](https://www.instagram.com/arefip.formations)